Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Suivi de conjoint

Par Slo53

Bonjour à tous j'aimerais savoir j'ai changée de département pour créer mon entreprise je précise je suis indemnisée par pôle emploi, mon concubin est resté dans notre ancienne région il viens de démissionner pour me rejoindre, notre question c'est de savoir si il a aura droit à être indemnisé lui aussi ?
Merci à vous

Par isernon

bonjour,

il n'y a pas de lien juridique entre concubins, c'est pour cette raison que cela s'appelle également l'union libre;

le terme de conjoint s'applique uniquement aux personnes mariées;

salutations

Par Slo53

Bonjour merci de votre retour j'ai pourtant lu qu'il suffisait de justifié le concubinage par le bail facture ?.

Par Slo53

Bonjour merci de votre retour j'ai pourtant lu qu'il suffisait de justifié le concubinage par le bail facture ?.